

Section 0 :Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable

Référence SIGMaP de la DRP : T_PEFC_89785

Avis N° : 011/3/PRMP-MCVT/CENAGREF/S-PRMP du 09-08-2024

Objet : DELIMITATION DU COMPLEXE WARI MARO , MONT KOUFE AU PROFIT DE CENAGREF

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de **Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable** publié sur le portail web des marchés le *09 juillet 2024*

2. Le **Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable** a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023, un fonds du Budget national (Subvention de l'Etat au CENAGREF) destiné à la Subvention de l'Etat au CENAGREF, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la Délimitation du complexe Wari Maro , Mont Koufè au profit de CENAGREF.

3. Le **Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Analyser tous les documents disponibles sur la création de l'aire protégée,
- Définir un système de matérialisation consensuel des limites de l'aire protégée,
- Faire le levé topographique de l'aire protégée,
- Matérialiser avec la participation de tous les acteurs les sommets de l'aire protégée.
- Elaborer la carte de localisation précisant les limites levées de l'aire

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique et expériences**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

Section 0 :Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

- Être spécialisé dans le domaine de la Topographie, BTP, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cachet ;
- Avoir exécuté avec entière satisfaction au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), y compris l'année en cours un (01) marché de délimitation de domaine de montant hors taxe au moins égal à **douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA chacun**, justifié par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie simple des pages de garde et de signature des contrats ou des bons de commande y afférents.
- Disposer en propre ou en location des matériels ci-après:

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Véhicule Pickup	01
2	Théodolite	02
3	Niveau,	02
4	Jalons	20
5	Décamètres	05
6	Lot de petit outillage de maçonnerie (pelles, truelles, cordeau, fil à plomb, pioche, houe, etc)	02

N.B :

- Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée de la carte grise pour le matériel roulant et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste) ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier. **L'absence de l'un quelconque des matériels clés exigés et à détenir en propre ou en location (qualité et quantité) sera considérée comme une défaillance substantielle et entraînera le rejet de l'offre.**
 - Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire du marché de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entraînera le rejet de l'offre du candidat concerné.
 - **La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.**
- Disposer d'un personnel composé de :
 - Un (01) Chef de mission : Ingénieur géomètre expert, titulaire d'un diplôme d'expert géomètre-topographe justifié par une copie légalisée du diplôme et la preuve de l'inscription à l'ordre des experts géomètres, avec cinq (05) années d'expériences globale et ayant exécuté au moins une (01) mission de conception et de mise en place de bornes de délimitation ou

Section 0 :Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

similaires justifiées par les attestations de travail légalisées + CV signé + copie légalisée d'une pièce d'identité ou CIP.

- Un (01) Cartographe : titulaire d'un diplôme BAC+5 en cartographie, télédétection, gestion de base de données géo référencées ou similaires justifié par une copie légalisée du diplôme, avec cinq (05) années d'expériences globale et ayant exécuté au moins une (01) mission de conception et de mise en place de bornes de délimitation ou similaires justifiées par les attestations de travail légalisées + CV signé + copie légalisée d'une pièce d'identité ou CIP.
- Un (01) Technicien Génie Civil : titulaire d'un diplôme BAC+3 au moins en génie civil ou similaires justifié par une copie légalisée du diplôme, avec cinq (05) années d'expériences globale et ayant exécuté au moins une (01) mission de conception et de mise en place de bornes de délimitation ou similaires justifiées par les attestations de travail légalisées + CV signé + copie légalisée d'une pièce d'identité ou CIP.

➤ **Capacité financière :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité financière ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel de travaux au moins égal à **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) F CFA HT** ; sur la base des états financiers des exercices 2021, 2022 et 2023 certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-huit (7 627 118) FCFA HT**, justifiés par une attestation délivrée par une banque ou un organisme financier agréée et installée en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Capacité technique et d'expériences :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être spécialisé dans le domaine de la Topographie, BTP, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;

Section 0 :Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cachet ;
- Disposer en propre ou en location des matériels ci-après:

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Véhicule Pickup	01
2	Théodolite	02
3	Niveau,	02
4	Jalons	20
5	Décamètres	05
6	Lot de petit outillage de maçonnerie(pelles, truelles, cordeau, fil à plomb, pioche, houe, etc)	02

N.B :

- Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée de la carte grise pour le matériel roulant et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste) ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier. **L'absence de l'un quelconque des matériels clés exigés et à détenir en propre ou en location (qualité et quantité) sera considérée comme une défaillance substantielle et entraînera le rejet de l'offre.**
- Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire du marché de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entraînera le rejet de l'offre du candidat concerné.
- **La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.**
- Disposer d'un personnel composé de :
 - Un (01) Chef de mission : Ingénieur géomètre expert, titulaire d'un diplôme d'expert géomètre-topographe justifié par une copie légalisée du diplôme et la preuve de l'inscription à l'ordre des experts géomètres, avec cinq (05) années d'expériences globale et ayant exécuté au moins une (01) missions de conception et de mise en place de bornes de délimitation ou similaires justifiées par les attestations de travail légalisées + CV signé + copie légalisée d'une pièce d'identité ou CIP.
 - Un (01) Cartographe : titulaire d'un diplôme BAC+5 en en cartographie, télédétection, gestion de base de données géo référencées ou similaires justifié par une copie légalisée du diplôme, avec cinq (05) années d'expériences globale et ayant exécuté au moins une (01) missions de conception et de mise en place de bornes de délimitation ou similaires justifiées par les attestations de travail légalisées + CV signé + copie légalisée d'une pièce d'identité ou CIP.
 - Un (01) Technicien Génie Civil : titulaire d'un diplôme BAC+3 au moins en génie civil ou similaires justifié par une copie légalisée du diplôme,

Section 0 :Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

avec cinq (05) années d'expériences globale et ayant exécuté au moins une (01) missions de conception et de mise en place de bornes de délimitation ou similaires justifiées par les attestations de travail légalisées + CV signé + copie légalisée d'une pièce d'identité ou CIP.

➤ **Capacité financière :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité financière ci-après :

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-huit (7 627 118) FCFA HT**, justifiés par une attestation délivrée par une banque ou un organisme financier agréée et installée en République du Bénin.
- Produire l'assurance des risques professionnels à hauteur de **vingt-neuf millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-sept (29 237 287) F CFA**.

Voir le document de Demande de Renseignement et Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT), Email : Sprmpmevdd@gmail.com 01 BP 3502 Bureau 103 Bâtiment EX DPP** et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au **secrétariat permanent des marchés publics ou secrétariat du premier responsable du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1^{er} étage de 08 heures 00 minuté à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du **09/07/2024**. Le dossier de Demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats *intéressés* sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1^{er} étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103**. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais

Section 0 :Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

par DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** situé au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la **Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP)**, bureau 103 au plus tard le 26/08/2024..... à 10 heures 00 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics** au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la **Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP)** du MCVT le même jour à 10 heures 30 minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (254 237) FCFA. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de 30 jour calendaire à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet (NON APPLICABLE).

Cotonou, le 09/08/2024

La Personne responsable des marchés publics,



Michel Kouèssi YACOBI

